



Une question
d'équilibre

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE
RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE 2010

12 SEMAINES TERMINEES LE 27 MARS 2010

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2010

Sommaire du premier trimestre de 2010¹⁾

- Bénéfice net de base par action ordinaire de 0,50 \$, en hausse de 25,0 %
- Marge du BAIIA²⁾ de 5,9 %, en hausse de 60 points de base
- Chiffre d'affaires de 6 926 millions de dollars, pour une croissance de 3,1 %
- Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables de 0,3 %

Périodes terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009 (non vérifié) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	6 926 \$	6 718 \$	3,1 %
Bénéfice brut	1 720	1 614	6,6 %
Bénéfice d'exploitation	260	226	15,0 %
Bénéfice net	137	109	25,7 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,50	0,40	25,0 %
Croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables (en pourcentage)	0,3 %	2,1 %	
Marge d'exploitation	3,8 %	3,4 %	
BAIIA ²⁾	412 \$	358 \$	15,1 %
Marge du BAIIA ²⁾	5,9 %	5,3 %	

« La société continue de progresser quant à l'exécution de son programme de transformation, a déclaré Galen G. Weston, président du conseil d'administration de Les Compagnies Loblaw limitée. Nous allons maintenant accroître nos investissements dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Comme nous l'avons annoncé précédemment, nous nous attendons à ce que ces importants investissements aient une incidence négative sur notre bénéfice d'exploitation de 2010 ».

- Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2010 a augmenté de 2,0 % par suite de l'acquisition de T&T Supermarket Inc. (« T&T ») réalisée au troisième trimestre de 2009.
- Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables ont enregistré une croissance d'environ 0,5 %, ce qui s'explique par le conflit de travail dont ont souffert certains magasins *Maxi* du Québec au premier trimestre de 2009.
- Au cours du premier trimestre de 2010 :
 - la croissance des ventes de produits alimentaires est demeurée stable, tandis que celle des produits de pharmacie a été modérée;
 - la croissance des ventes de vêtements a été soutenue, alors que les ventes d'articles de marchandise générale se sont considérablement repliées;
 - la majoration du prix de détail de l'essence et la forte hausse des volumes de ventes ont généré une croissance du chiffre d'affaires des postes d'essence;
 - la société a enregistré une déflation interne du prix de détail des aliments, tandis qu'une inflation stable du prix des aliments a été enregistrée au pays selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasins » (l'« IPC »). La mesure de la société indique une plus grande déflation interne du prix de détail des aliments au premier trimestre de 2010 qu'au quatrième trimestre de 2009 et cette mesure est de beaucoup inférieure à celle enregistrée au premier trimestre de 2009.

¹⁾ Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 3 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des conclusions, prévisions et projections formulées dans les présentes et pour connaître les principaux facteurs pris en compte et les principales hypothèses posées. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières, lesquels peuvent être consultés au www.sedar.com et au www.loblaw.ca.

²⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13 du présent rapport.

- Le bénéfice brut du premier trimestre de 2010 s'est chiffré à 1 720 millions de dollars, en hausse de 106 millions de dollars, ou 6,6 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2009. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut s'est établi à 24,8 % au premier trimestre de 2010, en comparaison de 24,0 % au premier trimestre de 2009. Cette augmentation est principalement attribuable aux synergies réalisées en matière d'achats, à une gestion rigoureuse des fournisseurs, à un raffermissement du dollar canadien, à une meilleure gestion des stocks et à une rentabilité accrue des marques contrôlées.
- Le bénéfice d'exploitation du premier trimestre de 2010 tient compte d'une charge de 9 millions de dollars en 2010 liée à l'incidence de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, en comparaison d'une charge de 19 millions de dollars en 2009. Le bénéfice net de base par action ordinaire tient compte d'une charge de 0,02 \$ (0,07 \$ en 2009) découlant de l'incidence de la rémunération à base d'actions.
- Au cours du premier trimestre de 2010, la société a inscrit une charge supplémentaire de 28 millions de dollars liée à son investissement dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Cette charge a eu une incidence négative de 0,07 \$ sur le bénéfice net de base par action ordinaire.
- Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation ont augmenté par suite de la hausse du bénéfice brut et de la baisse de la charge nette de rémunération à base d'actions. L'incidence favorable de ces facteurs a toutefois été atténuée par les charges supplémentaires liées à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement.

Table des matières

1	Sommaire du premier trimestre de 2010	18	Bilans consolidés
3	Énoncés prospectifs	19	États consolidés des flux de trésorerie
5	Rapport de gestion	20	Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés
16	États consolidés des résultats	27	Tableau de la couverture par le bénéfice aux fins des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés
17	États consolidés de la variation des capitaux propres		
17	États consolidés du résultat étendu		

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Les Compagnies Loblaw limitée renferme des énoncés prospectifs concernant les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le rendement, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « prévoir », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société ou à sa direction, et ont pour but de signaler des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques, mais reflètent plutôt les attentes actuelles de la société quant aux résultats et aux événements futurs.

Ces énoncés prospectifs sont assujettis à divers risques et incertitudes en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles, notamment :

- la possibilité que les plans et les objectifs de la société ne soient ni réalisés ni atteints;
- l'évolution de la conjoncture économique, dont le taux d'inflation ou de déflation;
- les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs et l'intensification de la concurrence de la part des concurrents actuels ou de nouveaux concurrents;
- les changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents;
- le rendement des magasins franchisés en deçà des attentes;
- les risques associés aux modalités des programmes financiers offerts aux franchisés de la société;
- l'impossibilité pour la société de réaliser les avantages prévus devant découler des acquisitions d'entreprises ou des dessaisissements;
- l'impossibilité de réaliser une croissance du chiffre d'affaires ainsi que les économies et l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment ses investissements dans les systèmes de technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement, et d'autres mesures de compression des coûts ou les résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'augmentation des coûts liés aux services publics et, notamment, à l'électricité et au carburant;
- l'incapacité de l'infrastructure des technologies de l'information de la société à soutenir les besoins de cette dernière;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à atténuer l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité à mener à bien les initiatives importantes en temps opportun, notamment le lancement de produits novateurs et reformulés ou la rénovation et l'ouverture de magasins;
- l'incapacité de la chaîne d'approvisionnement à répondre aux besoins des magasins de la société;
- l'incapacité d'atteindre les résultats désirés au cours des négociations collectives, y compris les modalités de futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des conflits de travail;
- les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités de la société;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements dans l'utilisation des estimations comptables de la société;
- les fluctuations du bénéfice de la société par suite de la variation de la valeur de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme sur capitaux propres relatifs à ses actions ordinaires;
- les changements touchant les passifs d'impôts de la société, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations futures;
- une dépendance envers des prestataires de services indépendants qui nuirait à la société;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments;
- les variations des taux de change et des taux d'intérêt;
- l'incapacité de la société ou de ses franchisés à obtenir du financement externe;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;

- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;
- l'incapacité de la société à recruter et à garder à son emploi des dirigeants clés;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec les fournisseurs.

Ces risques ainsi que d'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières du Canada, y compris à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ces énoncés prospectifs reflètent les hypothèses actuelles de la direction au sujet de ces risques et incertitudes et de leur incidence respective sur la société.

En outre, d'autres risques et incertitudes qui sont actuellement inconnus de la société ou que cette dernière juge actuellement négligeables pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Le lecteur ne devrait pas s'en remettre de manière indue aux énoncés prospectifs, qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport trimestriel. La société décline toute obligation ou intention de mettre à jour ou de revoir ces énoncés prospectifs pour refléter de nouvelles informations ou des événements futurs ou pour tout autre motif, sauf dans les cas prévus par la loi.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du premier trimestre de 2010 et les notes y afférentes qui figurent dans le présent rapport trimestriel et avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 2 janvier 2010 ainsi que le rapport de gestion connexe figurant dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du premier trimestre de 2010 de la société et les notes y afférentes ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et sont présentés en dollars canadiens. Ces états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée, ceux de ses filiales et ceux des entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») que la société est tenue de consolider conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité 15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* (la « NOC-15 »). Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 88 du rapport annuel 2009 – revue financière de la société. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle », défini comme la dette nette¹⁾, divisée par le BAIIA¹⁾ cumulatif des quatre derniers trimestres, « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ », défini comme le bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen¹⁾, « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », défini comme le bénéfice net cumulatif attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, et « fonds de roulement lié à l'exploitation », défini comme la somme des débiteurs, des stocks, des charges payées d'avance et des autres actifs, moins les créditeurs et charges à payer. Les renseignements contenus dans le rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 3 mai 2010, sauf indication contraire.

Résultats d'exploitation

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires a augmenté de 3,1 % au premier trimestre pour s'établir à 6 926 millions de dollars, comparativement à 6 718 millions de dollars pour le premier trimestre de 2009.

Les éléments suivants constituent les principaux facteurs expliquant la variation du chiffre d'affaires entre le premier trimestre de 2010 et le premier trimestre de 2009 :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,3 %.
- Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 2,0 % grâce au chiffre d'affaires de T&T.
- Le chiffre d'affaires et celui des magasins comparables ont enregistré une croissance d'environ 0,5 %, ce qui s'explique par le conflit de travail dont ont souffert certains magasins *Maxi* du Québec au premier trimestre de 2009. Exception faite de deux magasins qui ont définitivement fermé leurs portes, ces établissements ont rouvert au cours du premier trimestre de 2009.
- La croissance des ventes de produits alimentaires est demeurée stable, tandis que celle des produits de pharmacie a été modérée.
- La croissance des ventes de vêtements a été soutenue, alors que les ventes d'articles de marchandise générale ont considérablement diminué en raison d'une baisse des dépenses de consommation discrétionnaires et d'une réduction des gammes de produits et de la superficie leur étant allouée.
- La majoration du prix de détail de l'essence et la forte hausse des volumes de ventes ont généré une croissance importante du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence.
- La société a enregistré une déflation du prix de détail des aliments, tandis qu'une inflation stable du prix des aliments de 0,7 % a été enregistrée au pays, selon l'« IPC ». L'IPC ne traduit pas nécessairement la composition de l'offre de produits vendus dans les magasins Loblaw. La mesure de la société indique une plus grande déflation interne du prix de détail des aliments au premier trimestre de 2010 qu'au quatrième trimestre de 2009 et cette mesure est de beaucoup inférieure à celle enregistrée au premier trimestre de 2009.
- Au cours du premier trimestre de 2010, deux nouveaux magasins ont été ouverts et six magasins ont fermé leurs portes, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 0,1 million de pieds carrés, soit 0,1 % de la superficie. Au cours des quatre derniers trimestres, 40 magasins ont ouvert leurs portes, y compris 17 magasins T&T acquis, et 31 magasins ont fermé leurs portes, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,7 million de pieds carrés, soit 1,3 % de la superficie.

Bénéfice brut Le bénéfice brut du premier trimestre de 2010 a augmenté de 106 millions de dollars pour atteindre 1 720 millions de dollars, en comparaison de 1 614 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2009. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le bénéfice brut s'est établi à 24,8 % au premier trimestre de 2010, en comparaison de 24,0 % au premier trimestre de 2009. L'augmentation du bénéfice brut et du bénéfice brut exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires est attribuable aux synergies réalisées en matière d'achats, à une gestion rigoureuse des fournisseurs, au raffermissement du dollar canadien, à une meilleure gestion des stocks et à une rentabilité accrue des marques contrôlées.

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13.

Bénéfice d'exploitation Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 260 millions de dollars au premier trimestre de 2010, en hausse de 15,0 % par rapport à celui de 226 millions de dollars inscrit au premier trimestre de 2009. La marge d'exploitation du premier trimestre de 2010 s'est établie à 3,8 %, comparativement à 3,4 % pour le trimestre correspondant de 2009. La hausse du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation découle essentiellement de l'augmentation du bénéfice brut et du bénéfice brut exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, augmentation qui a été partiellement contrebalancée par une hausse de 20 millions de dollars de l'amortissement. Le bénéfice d'exploitation comprend une charge de 9 millions de dollars (19 millions de dollars en 2009) associée à la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres, ainsi que des charges additionnelles de 28 millions de dollars liées à l'investissement de la société dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement.

Le 22 avril 2010, la société a annoncé que des changements seraient apportés à son réseau de distribution. Une charge d'environ 30 millions de dollars à 40 millions de dollars devrait être engagée dans le cadre de la fermeture d'une installation.

Au premier trimestre de 2010, le BAIIA¹⁾ a augmenté de 54 millions de dollars, ou 15,1 %, pour se chiffrer à 412 millions de dollars, en comparaison de 358 millions de dollars au premier trimestre de 2009. La marge du BAIIA¹⁾ est passée de 5,3 % au premier trimestre de 2009 à 5,9 % au premier trimestre de 2010. Cette augmentation du BAIIA¹⁾ et de la marge du BAIIA¹⁾ résulte surtout de la hausse du bénéfice brut et du bénéfice brut exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

Intérêts débiteurs et autres frais de financement Les intérêts débiteurs et autres frais de financement se sont élevés à 68 millions de dollars au premier trimestre de 2010, comparativement à 61 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. Les éléments suivants ont influé sur les intérêts débiteurs et autres frais de financement :

- des intérêts sur la dette à long terme de 69 millions de dollars (63 millions de dollars en 2009);
- des intérêts débiteurs sur les instruments financiers dérivés de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2009), compte tenu de l'incidence nette des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats à terme sur capitaux propres;
- des intérêts créditeurs nets à court terme de 1 million de dollars (néant en 2009);
- des intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie de néant (1 million de dollars en 2009);
- des dividendes sur les titres de capitaux propres de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2009);
- des intérêts débiteurs de 5 millions de dollars (5 millions de dollars en 2009) capitalisés dans les immobilisations.

Impôts sur le bénéfice Au premier trimestre de 2010, le taux d'imposition effectif a diminué pour s'établir à 30,7 %, alors qu'il s'était établi à 37,0 % au premier trimestre de 2009, principalement en raison d'une modification de la proportion du bénéfice imposable gagné dans chacune des juridictions fiscales et de l'incidence nette des montants non déductibles et non imposables.

Bénéfice net Le bénéfice net dégagé au premier trimestre s'est établi à 137 millions de dollars, en hausse de 28 millions de dollars, ou 25,7 %, par rapport au bénéfice net de 109 millions de dollars inscrit au premier trimestre de 2009. Le bénéfice net de base par action ordinaire a augmenté de 0,10 \$, ou 25,0 %, pour se chiffrer à 0,50 \$ au premier trimestre de 2010, comparativement à 0,40 \$ au premier trimestre de 2009.

Le bénéfice net de base par action ordinaire du premier trimestre de 2010 tient compte d'une charge de 0,02 \$ (0,07 \$ en 2009) par action ordinaire reflétant l'incidence nette de la rémunération à base d'actions, déduction faite des contrats à terme sur capitaux propres.

Situation financière

Ratios financiers Le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres¹⁾ de la société demeure conforme à ses lignes directrices internes, selon lesquelles ce ratio doit être inférieur à 1:1. À la fin du premier trimestre de 2010, le ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres¹⁾ de la société s'établissait à 0,5:1, comparativement à 0,6 :1 à la fin du premier trimestre de 2009 et à 0,4:1 à la fin de l'exercice 2009. L'augmentation du ratio de la dette nette¹⁾ sur les capitaux propres¹⁾ à la fin du premier trimestre de 2010 par rapport à la fin de l'exercice 2009 tient essentiellement aux variations des éléments hors caisse du fonds de roulement et au rachat par la Banque PC d'une coparticipation de 90 millions de dollars dans les créances titrisées auprès d'une fiducie indépendante, contrebalancés en partie par l'augmentation des capitaux propres. À la fin du premier trimestre de 2010, le ratio de la dette nette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle était de 1,6 fois, comparativement à 2,1 fois à la fin du premier trimestre de 2009 et à 1,6 fois à la fin de l'exercice 2009. À la fin du premier trimestre de 2010, ce ratio était le même qu'à la fin de l'exercice 2009, en raison d'une hausse de la dette nette¹⁾, contrebalancée par l'augmentation du BAIIA¹⁾ cumulatif pour les quatre derniers trimestres. Le ratio enregistré à la fin du premier trimestre de 2010 était inférieur à celui enregistré un an plus tôt, en raison de la diminution de la dette nette¹⁾ et de l'augmentation du BAIIA¹⁾ cumulatif pour les quatre derniers trimestres. Le ratio de couverture des intérêts s'est amélioré au premier trimestre de 2010,

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13.

Rapport de gestion

s'établissant à 3,6 fois, comparativement à 3,4 fois au premier trimestre de 2009. Cette amélioration est attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation, partiellement neutralisée par l'augmentation des intérêts débiteurs.

À la fin du premier trimestre de 2010, le rendement de l'actif net sur une base annuelle¹⁾ s'établissait à 12,0 %, comparativement à 11,0 % à la fin du premier trimestre de 2009 et à 12,0 % à la fin de l'exercice 2009. Le rendement des capitaux propres sur une base annuelle s'établissait à 11,2 % à la fin du premier trimestre de 2010, alors qu'il était de 10,5 % à la fin du premier trimestre de 2009 et de 10,9 % à la fin de l'exercice 2009. Les ratios du premier trimestre de 2010 ont profité de l'augmentation du bénéfice d'exploitation cumulé dégage pour les quatre derniers trimestres.

Titres de capitaux propres À la fin du premier trimestre de 2010, la société était autorisée à émettre 12,0 millions d'actions privilégiées de deuxième rang, série A, sans droit de vote, dont 9,0 millions étaient en circulation.

Actions privilégiées de premier rang La société est autorisée à émettre 1,0 million d'actions privilégiées de premier rang sans droit de vote, mais aucune n'était en circulation à la fin du premier trimestre de 2010.

Capital-actions ordinaire La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et 276 188 258 actions ordinaires étaient en circulation à la fin du premier trimestre de 2010. Un complément d'information sur le capital-actions en circulation de la société figure à la note 12 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Dividendes Au cours du premier trimestre de 2010, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire, dont la date de paiement est le 1^{er} avril 2010, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, dont la date de paiement est le 30 avril 2010. Après la fin du premier trimestre de 2010, le conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, qui sera versé le 1^{er} juillet 2010, ainsi qu'un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, qui sera versé le 31 juillet 2010.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Après la fin du premier trimestre de 2010, la société a émis, aux termes du RRD, 1 120 453 actions ordinaires sur le capital autorisé à un prix représentant un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a donné lieu à des économies nettes en espèces et à des capitaux propres ordinaires supplémentaires lui revenant d'environ 41 millions de dollars (néant en 2009).

Situation de trésorerie et sources de financement

Sorties nettes liées aux activités d'exploitation Pour le premier trimestre de 2010, les sorties nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 210 millions de dollars, comparativement à 356 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. Cette diminution des sorties nettes liées aux activités d'exploitation est essentiellement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation et à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement La société a enregistré des rentrées nettes liées aux activités d'investissement de 143 millions de dollars pour le premier trimestre de 2010, tandis qu'elle avait enregistré des sorties nettes liées aux activités d'investissement de 30 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. Ce changement s'explique principalement par la variation des placements à court terme, facteur qui a été en partie contrebalancé par une augmentation des achats d'immobilisations et par le rachat, par la Banque PC, d'une coparticipation de 90 millions de dollars dans les créances titrisées auprès d'une fiducie indépendante. Les dépenses en immobilisations du premier trimestre de 2010 se sont chiffrées à 148 millions de dollars (123 millions de dollars en 2009). La société prévoit engager des dépenses en immobilisations d'environ 1,0 milliard de dollars en 2010.

Rentrées nettes liées aux activités de financement Pour le premier trimestre de 2010, les rentrées nettes liées aux activités de financement se sont chiffrées à 13 millions de dollars, en comparaison de 282 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. Cette diminution est principalement attribuable à la variation de la dette à court terme.

Dette nette¹⁾ Au 27 mars 2010, la dette nette¹⁾ s'établissait à 3 019 millions de dollars, en comparaison de 2 783 millions de dollars au 2 janvier 2010. Cette augmentation de 236 millions de dollars est essentiellement attribuable à l'augmentation saisonnière du fonds de roulement lié à l'exploitation.

¹⁾ Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 13.

Sources de financement

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant de l'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur sa facilité de crédit lui permettent de financer son programme de dépenses en immobilisations ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, la capitalisation des régimes de retraite et ses obligations financières, au cours des 12 prochains mois. Par ailleurs, comme elle jouit d'un accès raisonnablement facile aux marchés financiers, elle n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

La Banque PC participe à des programmes de titrisation à terme soutenus par des banques, qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités. En vertu de ces programmes de titrisation, une partie de la participation dans les créances sur cartes de crédit est vendue à des fiducies indépendantes. Au cours du premier trimestre de 2010, la Banque PC a racheté d'une fiducie indépendante une coparticipation de 90 millions de dollars (néant en 2009) dans les créances titrisées. Le recours des fiducies indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limite à une garantie excédentaire de la part de la Banque PC (114 millions de dollars au 27 mars 2010, 124 millions de dollars au 28 mars 2009 et 121 millions de dollars au 2 janvier 2010) de même qu'à des lettres de garantie émises (103 millions de dollars au 27 mars 2010, 116 millions de dollars au 28 mars 2009 et 116 millions de dollars au 2 janvier 2010) sur une partie du montant titrisé. Une tranche des créances titrisées qui est détenue aux termes d'une facilité associée aux fiducies indépendantes a été renouvelée pour une durée de 364 jours au troisième trimestre de 2009. Si la société n'effectuait pas de renouvellement ni d'autres opérations de titrisation, elle devrait affecter sa trésorerie et ses placements à court terme ou obtenir d'autre financement en émettant des titres d'emprunt ou des instruments de capitaux propres additionnels. Au cours du premier trimestre de 2009, l'une de ces fiducies indépendantes a déposé un prospectus préalable de base lui permettant d'émettre des billets sur une période de 25 mois, jusqu'à concurrence de 1,5 milliard de dollars. Les émissions de billets ont lieu sous réserve de l'accès aux marchés du crédit.

La société a coutume d'obtenir du financement à long terme principalement par l'entremise de son programme de billets à moyen terme. Elle peut refinancer sa dette à long terme qui arrive à échéance par l'émission de billets à moyen terme si la conjoncture du marché le permet, ou elle peut envisager d'autres solutions.

Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de la société :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Papier commercial	R-2 (moyenne)	Stable	A-2	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	Stable
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevée)	Stable
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	Stable

Les agences de cotation susmentionnées établissent leurs cotes de solvabilité en se fondant sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Ces cotes sont prospectives et donnent une indication du risque que la société ne puisse pas remplir ses obligations à temps.

Si la performance financière et les résultats financiers de la société venaient à se détériorer, la capacité de la celle-ci et de la Banque PC d'obtenir du financement de sources externes pourrait être restreinte par des abaissements de ses cotes de solvabilité. En outre, les marchés du crédit et les marchés financiers sont exposés à des risques mondiaux inhérents qui pourraient nuire à la capacité de la société de financer ses passifs financiers et autres passifs. La société atténue ces risques en maintenant des niveaux appropriés de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de lignes de crédit engagées et en diversifiant ses sources de financement et l'échéancier de sa dette et de ses obligations de capital.

Après la fin du premier trimestre de 2010, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 13 865 435 de ses actions ordinaires, ou la conclusion de dérivés de capitaux propres à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux règlements de la Bourse de Toronto, la société doit racheter ses actions à un prix qui est égal à leur cours au moment du rachat. Au cours du premier trimestre de 2010, la société n'a racheté aucune action aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Fiducies de financement indépendantes

Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par la voie d'une structure mettant en jeu des fiducies indépendantes qui ont été mises sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, soit principalement des équipements et du matériel. Ces fiducies sont administrées par une grande banque canadienne.

Le montant brut du capital des prêts consentis aux franchisés indépendants de la société par les fiducies indépendantes au 27 mars 2010 était de 395 millions de dollars (383 millions de dollars au 28 mars 2009 et 390 millions de dollars au 2 janvier 2010), dont une tranche de 183 millions de dollars (153 millions de dollars au 28 mars 2009 et 163 millions de dollars au 2 janvier 2010) représentait des prêts exigibles des EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder des rehaussements de crédit sous la forme d'une lettre de garantie en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à au moins 15 % (15 % au 28 mars 2009 et 15 % au 2 janvier 2010) du montant total du capital des prêts en cours, quel que soit le moment. Au 27 mars 2010, une tranche de 66 millions de dollars (66 millions de dollars au 28 mars 2009 et 66 millions de dollars au 2 janvier 2010) était en cours aux termes d'une lettre de garantie. Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie. Ces rehaussements de crédit permettent à la fiducie de financement indépendante d'octroyer du financement aux franchisés indépendants de la société. En outre, chaque franchisé indépendant fournit à la fiducie de financement indépendante des garanties à l'égard de ses obligations par la voie d'un contrat de garantie générale. Si un franchisé indépendant n'honore pas les modalités de son emprunt et si la société n'a pas, dans une période déterminée, pris en charge l'emprunt ou si le manquement n'a pas été autrement corrigé, la fiducie de financement indépendante cédera l'emprunt à la société et tirera des sommes sur la lettre de garantie.

Le 30 avril 2010, la fiducie de financement indépendante a obtenu, de la part du consortium de tiers prêteurs existant, un engagement visant le renouvellement et la prorogation de la facilité de crédit engagée renouvelable de 475 millions de dollars pour une période de 364 jours, avec prise d'effet le 3 mai 2010. Les modalités demeureront essentiellement les mêmes. La structure de financement nécessite un examen supplémentaire afin de déterminer si des conséquences découlent de la consolidation des EDDV.

Contrats à terme sur capitaux propres

Au 27 mars 2010, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale en propriété exclusive de la société, avait conclu des contrats à terme sur capitaux propres visant l'achat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (4,8 millions au 28 mars 2009 et 1,5 million au 2 janvier 2010) à un prix à terme moyen de 66,58 \$ (54,73 \$ au 28 mars 2009 et 66,25 \$ au 2 janvier 2010), y compris des intérêts débiteurs de 10,36 \$ (9,86 \$ au 28 mars 2009 et 10,03 \$ au 2 janvier 2010) par action ordinaire. Au 27 mars 2010, les intérêts et la perte de marché non réalisée de 42 millions de dollars (113 millions de dollars au 28 mars 2009 et 48 millions de dollars au 2 janvier 2010) étaient inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Cotisations aux avantages sociaux futurs

Au cours du premier trimestre de 2010, la société a versé des cotisations de 25 millions de dollars (21 millions de dollars en 2009) aux régimes de retraite agréés à prestations déterminées par capitalisation. Elle s'attend à verser des cotisations d'environ 100 millions de dollars au titre de ces régimes en 2010. Le montant réel versé pourrait différer de l'estimation selon les évaluations actuarielles qui seront achevées et selon le rendement du marché et les exigences réglementaires. La société suit et évalue régulièrement les résultats techniques des régimes et les incidences que peuvent avoir les caractéristiques démographiques des participants, les fluctuations des marchés financiers et d'autres facteurs économiques qui pourraient influencer sur les besoins de capitalisation, sur les charges sociales futures et sur les hypothèses actuarielles.

Résultats d'exploitation trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de la distribution alimentaire, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines, comme ce fut le cas en 2008. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le tableau ci-après résume les principales informations financières consolidées, tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. Ces informations ont été préparées conformément aux PCGR du Canada.

Sommaire des résultats trimestriels

(non vérifié)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre 2008		Troisième trimestre 2008		Deuxième trimestre 2008	
	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)	2009 (13 semaines – retraité)	2009 (16 semaines – retraité)	2009 (16 semaines – retraité)	2009 (12 semaines – retraité)	2009 (12 semaines – retraité)	
Chiffre d'affaires	6 926 \$	6 718 \$	7 311 \$	7 745 \$	9 473 \$	9 493 \$	7 233 \$	7 037 \$
Bénéfice net	137 \$	109 \$	165 \$	190 \$	189 \$	157 \$	193 \$	140 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,50 \$	0,40 \$	0,60 \$	0,70 \$	0,69 \$	0,57 \$	0,70 \$	0,51 \$
Dilué (en dollars)	0,49 \$	0,40 \$	0,59 \$	0,70 \$	0,69 \$	0,57 \$	0,70 \$	0,51 \$

Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables ont augmenté au premier trimestre de 2010 par rapport aux chiffres correspondants du premier trimestre de 2009. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 0,3 % au premier trimestre de 2010. Le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables ont augmenté au deuxième trimestre de 2009 et ont diminué au troisième et au quatrième trimestres de 2009 par rapport à 2008. Sur le plan trimestriel, le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est accru de 2,1 % et de 2,5 % pour les deux premiers trimestres de 2009, respectivement, par rapport à 2008. Toujours sur le plan trimestriel, le chiffre d'affaires des magasins comparables s'est replié de 0,6 % et de 7,8 % pour le troisième et le quatrième trimestres de 2009, respectivement, par rapport à 2008. Le chiffre d'affaires de la société a progressé de 0,2 % et de 1,8 % au troisième et au quatrième trimestres de 2009, respectivement, par rapport à 2008 par suite de l'acquisition de T&T réalisée au cours du troisième trimestre de 2009. Au premier trimestre de 2010, le chiffre d'affaires de T&T a fait progresser de 2,0 % le chiffre d'affaires de la société comparativement à celui du premier trimestre de 2009. La vente des services alimentaires de la société, au quatrième trimestre de 2008, a entraîné le recul de 0,5 % du chiffre d'affaires des trois premiers trimestres de 2009 et de 0,3 % du chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2009. La semaine de vente supplémentaire du quatrième trimestre de 2008 a eu une incidence défavorable d'environ 7,0 % sur le chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires des magasins comparables au quatrième trimestre de 2009 par rapport à 2008. Le chiffre d'affaires et le chiffres d'affaires des magasins comparables trimestriels subissent également l'incidence du caractère saisonnier des affaires et du calendrier des jours fériés.

L'inflation interne du prix de détail des aliments a diminué au cours de chacun des cinq derniers trimestres et s'est révélée inférieure à l'inflation nationale du prix des aliments pour chacun des huit derniers trimestres, calculée selon l'IPC. Au quatrième trimestre de 2009 et au premier trimestre de 2010, la société a enregistré une déflation interne du prix de détail des aliments. L'IPC a reculé à 0,7 % au premier trimestre de 2010, en comparaison de 9,0 % au premier trimestre de 2009, alors qu'il avait bondi à 8,4 % au quatrième trimestre de 2008, en comparaison de 1,9 % au deuxième trimestre de 2008. Cette mesure de l'inflation ne traduit pas nécessairement la composition de l'offre de produits vendus dans les magasins Loblaw.

Les fluctuations du bénéfice net trimestriel reflètent les activités sous-jacentes de la société ainsi que l'incidence de charges spécifiques, notamment l'effet de la rémunération à base d'actions, compte tenu des contrats à terme sur capitaux propres, et des coûts associés à l'investissement supplémentaire fait dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement. Depuis le troisième trimestre de 2008, le bénéfice net trimestriel a tiré profit des mesures de réduction des coûts mises de l'avant par la société. Le bénéfice du troisième et du quatrième trimestres de 2009 ainsi que le bénéfice du deuxième trimestre de 2008 avaient subi les pressions exercées par les investissements dans les prix. Le bénéfice net trimestriel est aussi fonction du caractère saisonnier des affaires et du calendrier des jours fériés. C'est au quatrième trimestre que cette saisonnalité se fait le plus sentir, et au premier trimestre où elle a le moins d'effet.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est rassemblée et présentée à la haute direction selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant l'information à communiquer.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux PCGR du Canada.

Au moment de concevoir ces contrôles, il faut considérer qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et exercé qu'il puisse l'être, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés sont atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de déceler des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement au moment d'évaluer les contrôles et procédures.

Le 3 janvier 2010, la société a réalisé avec succès la première phase de mise en œuvre de son système de planification des ressources de l'entreprise. Cette mise en œuvre a donné lieu à des changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2010 pour les divisions de l'immobilier et des services financiers de la société. Ces changements ont eu une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société pour ces divisions, particulièrement en ce qui concerne les éléments suivants : 1) le grand livre général, 2) les créditeurs, 3) les débiteurs, 4) la gestion de la trésorerie, 5) la planification des dépenses en immobilisations, 6) la gestion de projets et 7) la gestion des immobilisations. Exception faite de ces changements, il n'y a eu, au cours du premier trimestre de 2010, aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu ou dont on peu raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Risques d'entreprise et gestion des risques

Une description détaillée des risques liés à l'exploitation, des risques financiers ainsi que des stratégies de gestion des risques est présentée à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » figurant à la page 20 du rapport de gestion ainsi qu'à la note 26 afférente aux états financiers consolidés compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ce qui suit constitue une mise à jour de ces risques et stratégies de gestion des risques.

Relations de travail La majorité du personnel des magasins et des centres de distribution de la société est syndiquée. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui, selon leur nature ou leur durée, pourraient nuire à la performance financière de la société. En 2010, 73 conventions collectives représentant environ 35 000 collègues viendront à échéance, dont l'une, la plus importante, couvre à elle seule quelque 13 700 collègues en Ontario. Cette convention collective viendra à échéance en juillet 2010. La société a amorcé les négociations pour le renouvellement de ces conventions, négociations qui devraient se poursuivre tout au long du deuxième trimestre de 2010. L'issue de ces négociations et le moment où elles se termineront demeurent incertains. La société continuera également de négocier les 66 conventions collectives reportées au cours des derniers exercices. Bien que l'équipe spécialisée en relations de travail tente de réduire le nombre d'arrêts de travail et de conflits de travail en entamant un processus précoce de négociations, il est tout de même possible que des arrêts ou des ralentissements de travail surviennent.

Cadre réglementaire En avril 2010, le gouvernement de l'Ontario a proposé des modifications à la réglementation en matière de médicaments génériques sur ordonnance. En vertu de ces modifications, les prix payés pour les médicaments génériques par le régime public de médicaments de la province d'Ontario seraient réduits de 50 %, et le système actuel permettant aux fabricants de médicaments de verser des indemnités professionnelles aux pharmacies serait essentiellement éliminé. En vertu des modifications, il est également proposé que les prix des médicaments génériques remboursables ou achetés par l'intermédiaire de régimes privés d'assurance-médicaments offerts par un employeur soient réduits de plus de 50 % au cours des trois prochaines années. Même si, à l'heure actuelle, la société ne prévoit pas que ces modifications proposées auront une incidence marquée sur ses résultats financiers ou ses perspectives dans leur ensemble, elle continue d'en évaluer l'incidence éventuelle sur ses activités et explore différentes façons de l'atténuer. Si elles sont adoptées, ces modifications, dans leur forme définitive, ou toute autre modification apportée aux autres régimes provinciaux de financement des médicaments, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la société.

Normes comptables futures

Regroupements d'entreprises En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplacera le chapitre 1581 portant le même intitulé ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces normes permettront d'harmoniser les PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les modifications apportées établissent les principes et les conditions qui régissent la manière dont une entreprise comptabilise et évalue la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, y compris les participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie conditionnelle et certaines éventualités acquises. En vertu des modifications, les coûts d'opération et de restructuration liés à l'acquisition doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés, et non capitalisés à titre de composante du regroupement d'entreprises. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada exigera de toutes les sociétés ouvertes qu'elles appliquent les IFRS aux états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Évolution du projet

Une description détaillée de la structure du projet de passage aux IFRS et de son évolution est présentée à la rubrique 13.3, « Normes internationales d'information financière », figurant à la page 33 du rapport de gestion de 2009 compris dans le rapport annuel 2009 – revue financière de la société. Ce projet progresse selon le plan prévu et aucun changement important n'y a été apporté. L'information qui suit constitue une mise à jour visant à permettre aux investisseurs et aux autres parties d'avoir une meilleure compréhension des effets possibles du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés de la société et les mesures des résultats d'exploitation. Le lecteur est avisé qu'il pourrait ne pas être approprié d'utiliser cette information à d'autres fins et que cette information pourrait changer.

Modifications de conventions comptables et première adoption des IFRS

La société continue d'évaluer l'effet général que pourrait avoir l'adoption des IFRS et les modifications pertinentes de conventions comptables. Il importe de noter que les modifications énumérées ci-après ne constituent pas une liste exhaustive des modifications qui résulteront du passage aux IFRS; en effet, on y présente les éléments à l'égard desquels d'importants progrès ont été réalisés et qui sont susceptibles d'être les plus importants à cette étape-ci du projet. L'International Accounting Standards Board a également de nombreux projets en cours qui pourraient influencer sur les différences ultimes entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que sur leur incidence sur les états financiers consolidés de la société. Par conséquent, l'analyse des changements et les prises de décision en matière de conventions comptables de la société ont été effectuées en fonction des normes comptables qui sont actuellement en vigueur.

L'adoption des IFRS nécessitera l'application de la norme IFRS 1, « Première adoption des Normes internationales d'information financière » (l'« IFRS 1 »), qui fournit des indications pour l'application initiale des IFRS par une entité. Cette norme impose généralement le recours à l'application rétrospective de l'ensemble des IFRS en vigueur à la date de clôture, sauf certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives restreintes prévues dans la norme.

La société évalue actuellement l'incidence quantitative qu'auront, sur ses états financiers consolidés, les ajustements transitoires qui découleront des modifications de conventions comptables et de certaines exceptions et exemptions prévues par l'IFRS 1. Elle a déjà fourni des informations préliminaires sur l'incidence de certaines normes, de certains choix et de certaines exemptions dans son rapport de gestion de l'exercice 2009. Au fur et à mesure que l'incidence de l'adoption des IFRS se précisera tout au long de 2010, la société présentera des mises à jour de ces informations, y compris les suivantes pour le premier trimestre.

Titrisation des créances La norme comptable internationale (l'« IAS ») 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, présente des critères différents des PCGR du Canada pour ce qui est de la décomptabilisation des actifs financiers et exige une évaluation de la mesure dans laquelle une entité conserve les risques et les avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. Aux termes des PCGR du Canada, ces actifs financiers répondent aux critères pour la comptabilisation comme une vente. La société a déterminé qu'aux termes des IFRS, certaines créances sur cartes de crédit titrisées ne seront pas admissibles à la décomptabilisation. La société prévoit comptabiliser, au moment de l'adoption des IFRS, une augmentation d'environ 1,2 milliard de dollars des créances sur cartes de crédit, avant la provision pour pertes sur prêts.

Aux termes de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* et de l'Interprétation SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, la consolidation est évaluée selon un modèle de contrôle. Aux termes des IFRS, Eagle Credit Card Trust, fiducie indépendante qui finance l'achat, de la Banque PC, de participations dans des actifs au moyen de l'émission de billets, sera consolidée, ce qui donnera lieu à des créances sur cartes de crédit d'environ 500 millions de dollars, avant la provision pour pertes sur prêts.

Avantages sociaux L'IAS 19, *Avantages du personnel*, prévoit l'exercice d'un choix de convention comptable en ce qui a trait à la constatation des gains et des pertes actuariels liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite. On y autorise la comptabilisation reportée par l'application de la méthode du corridor ou la constatation immédiate dans les capitaux propres ou dans les résultats. Conformément aux PCGR du Canada, la société applique la méthode du corridor. Au moment où elle adoptera les IFRS, la société compte à l'heure actuelle comptabiliser les gains et les pertes actuariels immédiatement dans les capitaux propres dans le cas des régimes à prestations déterminées et des régimes d'avantages complémentaires de retraite et dans le résultat dans le cas des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et d'assurance-invalidité de longue durée.

L'IFRS 1 prévoit également un choix, que la société prévoit exercer, qui permet la constatation de l'ensemble des gains et des pertes actuariels cumulés dans les bénéfices non répartis au moment de l'adoption des IFRS. La société doit appliquer le choix uniformément à tous ses régimes de retraite à prestations déterminées et régimes complémentaires de retraite. En raison de ce choix, la société prévoit radier, au moment de l'adoption des IFRS, une perte actuarielle nette non amortie inscrite à son bilan consolidé du 2 janvier 2010 dressé conformément aux PCGR du Canada par voie d'imputation aux bénéfices non répartis.

Perspectives¹⁾

La société continue de progresser quant à l'exécution de son programme de transformation et concentre toujours ses efforts sur la réalisation d'une performance durable. Elle compte faire d'importants investissements dans les technologies de l'information et la chaîne d'approvisionnement au cours des deux dernières années de son plan quinquennal de redressement. Comme elle l'a annoncé précédemment, la société prévoit que ces investissements auront une incidence négative d'environ 185 millions de dollars sur son bénéfice d'exploitation de 2010 comparativement à celui de 2009.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne au www.sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF «), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société continue d'utiliser les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle, le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer son rendement financier et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des PCGR du Canada, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies conformément aux PCGR du Canada.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le bénéfice avant la participation sans contrôle, les impôts sur le bénéfice, les intérêts débiteurs et l'amortissement (le « BAIIA ») et le bénéfice d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR du Canada et présenté dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des résultats des périodes de 12 semaines terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009. Le BAIIA est une mesure utile à la direction, qui s'en sert pour évaluer le rendement des activités courantes de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pouvant combler ses besoins de trésorerie, notamment ceux liés à son programme de dépenses en immobilisations.

¹⁾ À lire en parallèle avec les énoncés prospectifs à la page 3.

La marge du BAIIA représente le BAIIA, divisé par le chiffre d'affaires.

(en millions de dollars)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)
Bénéfice net	137 \$	109 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Participation ne donnant pas le contrôle	(4)	(5)
Impôts sur le bénéfice	59	61
Intérêts débiteurs et autres frais de financement	68	61
Bénéfice d'exploitation	260	226
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Amortissement	152	132
BAIIA	412 \$	358 \$

Dettes nettes Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre la dette nette utilisée dans le calcul des ratios de la dette nette sur les capitaux propres et de la dette nette sur le BAIIA sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées. La société calcule sa dette nette comme étant la somme de la dette bancaire, de la dette à court terme, de la dette à long terme, de certains autres passifs et de la juste valeur des dérivés financiers, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et la juste valeur des dérivés financiers. Elle estime que cette mesure est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

(en millions de dollars)	Au 27 mars 2010	Au 28 mars 2009	Au 2 janvier 2010
Dettes bancaires	1 \$	77 \$	2 \$
Dettes à court terme	-	574	-
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	698	39	343
Dettes à long terme	3 820	4 079	4 162
Autres passifs	36	-	36
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	57	72	58
	4 612	4 841	4 601
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	928	438	993
Placements à court terme	274	319	397
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	189	472	250
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	202	26	178
	1 593	1 255	1 818
Dettes nettes	3 019 \$	3 586 \$	2 783 \$

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A, sont classées comme des titres de capitaux propres et sont exclues du calcul de la dette nette. La juste valeur des dérivés financiers n'est pas ajustée en fonction de la qualité du crédit, conformément au CPN-173, pour calculer la dette nette. Au 27 mars 2010, l'ajustement en fonction de la qualité du crédit correspondait à une perte de 3 millions de dollars (5 millions de dollars au 28 mars 2009 et 4 millions de dollars au 2 janvier 2010).

Rapport de gestion

Actif net Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'actif net utilisé pour mesurer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs productifs.

La société calcule l'actif net comme le total de l'actif moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie inclus dans les autres actifs et les créditeurs et charges à payer.

(en millions de dollars)	Au 27 mars 2010	Au 28 mars 2009	Au 2 janvier 2010
Total de l'actif selon les PCGR du Canada	14 765 \$	13 814 \$	14 991 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	928	438	993
Placements à court terme	274	319	397
Dépôts de garantie inclus dans les autres actifs	189	472	250
Créditeurs et charges à payer	2 995	2 391	3 279
Actif net	10 379 \$	10 194 \$	10 072 \$

Capitaux propres

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les capitaux propres utilisés aux fins du calcul du ratio de la dette nette sur les capitaux propres et des mesures conformes aux PCGR du Canada présentées à la fin des périodes indiquées.

La société calcule les capitaux propres comme étant la somme des titres de participation et des capitaux propres.

(en millions de dollars)	Au 27 mars 2010	Au 28 mars 2009	Au 2 janvier 2010
Titres de capitaux propres	220 \$	219 \$	220 \$
Capitaux propres	6 347	5 841	6 273
Capitaux propres	6 567 \$	6 060 \$	6 493 \$

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Périodes terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)
Chiffre d'affaires	6 926 \$	6 718 \$
Coût des marchandises vendues (note 9)	5 206	5 104
Bénéfice brut	1 720	1 614
Charges d'exploitation		
Frais de vente et d'administration	1 308	1 256
Amortissement	152	132
	1 460	1 388
Bénéfice d'exploitation	260	226
Intérêts débiteurs et autres frais de financement (note 4)	68	61
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et la participation ne donnant pas le contrôle	192	165
Impôts sur le bénéfice (note 5)	59	61
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	133	104
Participation ne donnant pas le contrôle	(4)	(5)
Bénéfice net	137 \$	109 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)		
De base	0,50 \$	0,40 \$
Dilué	0,49 \$	0,40 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non vérifié)

Périodes terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009 (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)
Capital-actions ordinaire au début et à la fin de la période	1 308 \$	1 196 \$
Bénéfices non répartis au début de la période	4 948 \$	4 577 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	-	(6)
Bénéfice net	137	109
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,21 \$ (0,21 \$ en 2009)	(58)	(58)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	5 027 \$	4 622 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période	17 \$	30 \$
Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)	-	(2)
Autres éléments du résultat étendu	(5)	(5)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période (note 14)	12 \$	23 \$
Total des capitaux propres	6 347 \$	5 841 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Périodes terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009 (en millions de dollars)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)
Bénéfice net	137 \$	109 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice		
(Perte nette) gain net non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(4)	7
Reclassement dans le bénéfice net de la perte nette (du gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente	4	(14)
	-	(7)
Perte nette sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2)	(3)
Reclassement dans le bénéfice net (du gain net) de la perte nette sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3)	5
	(5)	2
Autres éléments du résultat étendu	(5)	(5)
Total du résultat étendu	132 \$	104 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Bilans consolidés

(en millions de dollars)	Au 27 mars 2010 (non vérifié)	Au 28 mars 2009 (non vérifié)	Au 2 janvier 2010 (vérifié)
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	928 \$	438 \$	993 \$
Placements à court terme	274	319	397
Débiteurs (note 8)	678	620	774
Stocks (note 9)	2 150	2 242	2 112
Impôts sur le bénéfice	–	78	–
Impôts futurs	42	34	38
Charges payées d'avance et autres actifs	132	71	92
Total de l'actif à court terme	4 204	3 802	4 406
Immobilisations	8 549	8 051	8 559
Écarts d'acquisition et actifs incorporels	1 022	818	1 026
Autres actifs	990	1 143	1 000
Total de l'actif	14 765 \$	13 814 \$	14 991 \$
Passif			
Passif à court terme			
Dette bancaire	1 \$	77 \$	2 \$
Dette à court terme	–	574	–
Créditeurs et charges à payer	2 995	2 391	3 279
Impôts sur le bénéfice à payer	34	–	41
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	698	39	343
Total du passif à court terme	3 728	3 081	3 665
Dette à long terme	3 820	4 079	4 162
Autres passifs	510	431	497
Impôts futurs	113	148	143
Titres de capitaux propres	220	219	220
Participation ne donnant pas le contrôle	27	15	31
Total du passif	8 418	7 973	8 718
Capitaux propres			
Capital-actions ordinaire	1 308	1 196	1 308
Bénéfices non répartis	5 027	4 622	4 948
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 14)	12	23	17
Total des capitaux propres	6 347	5 841	6 273
Total du passif et des capitaux propres	14 765 \$	13 814 \$	14 991 \$

Éventualités, engagements et garanties (note 15).

Événement postérieur à la date du bilan (note 16).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Périodes terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009

(en millions de dollars)

	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net avant la participation ne donnant pas le contrôle	133 \$	104 \$
Amortissement	152	132
Impôts futurs	(34)	6
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(470)	(584)
Autres	9	(14)
Sorties nettes liées aux activités d'exploitation	(210)	(356)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(148)	(123)
Placements à court terme	114	(89)
Produit tiré de la vente d'immobilisations	13	5
Créances sur cartes de crédit, après la titrisation (note 8)	133	229
Placements dans des franchises et autres créances	1	(17)
Autres	30	(35)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	143	(30)
Activités de financement		
Dette bancaire	(1)	25
Dette à court terme	-	384
Dette à long terme		
Émise	25	8
Remboursée (note 11)	(11)	(135)
Rentrées nettes liées aux activités de financement	13	282
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(11)	14
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(65)	(90)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	993	528
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	928 \$	438 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Note 1. Sommaire des principales conventions comptables

Règles de présentation Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont servi à l'établissement des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 et des notes y afférentes pour l'exercice terminé le 2 janvier 2010, compris dans le Rapport annuel – Revue financière (le « rapport annuel 2009 »). Conformément aux PCGR du Canada, des informations supplémentaires sont exigées dans les états financiers annuels; par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes contenus dans le rapport annuel 2009 de les Compagnies Loblaw limitée.

Règles de consolidation Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales, appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ». La participation de la société dans le capital-actions avec droit de vote des filiales est de 100 %.

Conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)* » (la « NOC-15 »), de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), la société consolide les entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Aux termes de la NOC-15, une entité à détenteurs de droits variables s'entend soit d'une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné, soit d'une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La NOC-15 exige que le principal bénéficiaire consolide les EDDV et considère qu'une entité en est le principal bénéficiaire si elle détient des droits variables qui l'amènent à assumer la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Présentation Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Estimations et hypothèses L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés exige que la direction fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés et les informations présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, sur les connaissances que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours ainsi que sur les activités qui pourraient être entreprises ultérieurement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, aux impôts sur le bénéfice, aux dépréciations d'immobilisations et aux avantages sociaux futurs, reposent sur des jugements subjectifs ou complexes à l'égard de questions pouvant être incertaines et tout changement dans ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés. L'illiquidité des marchés du crédit, la volatilité des titres de capitaux propres, la fluctuation des devises, la conjoncture des marchés de l'énergie et la baisse des dépenses à la consommation ont tous contribué à l'accroissement de l'incertitude inhérente à ces estimations et hypothèses. Puisque les événements futurs et leurs répercussions ne peuvent être prévus avec précision, les résultats réels pourraient largement différer de ces estimations. Toute variation de ces estimations entraînée par l'instabilité de la conjoncture sera reflétée dans les états financiers des prochains exercices.

Normes comptables futures

Regroupements d'entreprises En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui a remplacé le chapitre 1581 portant le même intitulé, ainsi que le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle ». Ces normes permettront d'harmoniser les PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les modifications apportées établissent les principes et les conditions qui régissent la manière dont une entreprise comptabilise et évalue la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, y compris les participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie conditionnelle et certaines éventualités acquises. Aux termes de ces nouvelles normes, les coûts d'opération et de restructuration liés à l'acquisition doivent être passés en charges au moment où ils sont engagés, et non capitalisés à titre de composante du regroupement d'entreprises. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.

Note 2. Mise en application de nouvelles normes comptables**Normes comptables mises en application en 2009**

Écarts d'acquisition et actifs incorporels En novembre 2007, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » et à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 11, *Entreprises en phase de démarrage*, a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (le « chapitre 3064 »), afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », a retiré le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement », et a modifié l'abrégé 27 du CPN, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, afin qu'il ne s'applique plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications, de même que le chapitre 3064, fournissent des directives pour la constatation d'actifs incorporels, y compris les actifs générés en interne dans le cadre d'activités de recherche et de développement, ce qui assure le traitement uniforme de tous les actifs incorporels, peu importe s'ils ont été acquis ou générés en interne. La société applique ces exigences de façon rétroactive depuis 2009, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers Le 20 janvier 2009, le CPN a publié l'abrégé 173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers* (le « CPN-173 »). Le CPN a convenu que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de ses contreparties doivent être pris en compte dans le calcul de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Selon les dispositions transitoires, l'abrégé devrait être appliqué rétroactivement, sans retraitement des chiffres des périodes précédentes. Les actifs et les passifs financiers, y compris les instruments dérivés, ont été réévalués au 4 janvier 2009, afin de tenir compte du risque de crédit de la société et du risque de crédit de ses contreparties. Par conséquent, la société a comptabilisé dans son bilan consolidé une baisse de 12 \$ des autres actifs, une diminution de 4 \$ des autres passifs, une diminution de 2 \$, déduction faite des impôts sur le bénéfice, du cumul des autres éléments du résultat étendu et une baisse de 6 \$ des bénéfices non répartis.

Instruments financiers – informations à fournir En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », afin d'y inclure des obligations d'information supplémentaires concernant l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et du risque d'illiquidité. Les modifications apportées établissent une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers. Le chapitre modifié s'applique aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009, et la société a mis en œuvre ce chapitre dans le cadre de la préparation du rapport annuel de 2009. Se reporter à la note 2 du rapport annuel 2009 pour plus de détails.

Note 3. Acquisitions d'entreprises

Au premier trimestre de 2010, la société a achevé la répartition du coût d'acquisition de T&T Supermarket Inc., qu'elle a acquise en 2009, ce qui a donné lieu à une diminution de 2 \$ de l'écart d'acquisition.

Note 4. Intérêts débiteurs et autres frais de financement

(en millions de dollars)	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)
Intérêts sur la dette à long terme	69 \$	63 \$
Intérêts débiteurs sur les instruments financiers dérivés	2	1
Intérêts créditeurs nets à court terme	(1)	–
Intérêts créditeurs sur les dépôts de garantie	–	(1)
Dividendes sur les titres de capitaux propres	3	3
Montant capitalisé dans les immobilisations	(5)	(5)
Intérêts débiteurs	68 \$	61 \$

Les intérêts et les dividendes sur les titres de capitaux propres versés au cours du premier trimestre de 2010 se sont établis à 71 \$ (84 \$ en 2009) et les intérêts perçus se sont élevés à 9 \$ (21 \$ en 2009).

Note 5. Impôts sur le bénéfice

Le taux d'imposition effectif au premier trimestre de 2010 a diminué pour s'établir à 30,7 %, alors qu'il s'était établi à 37,0 % au premier trimestre de 2009, principalement en raison d'une modification de la proportion du bénéfice imposable généré dans chacune des juridictions fiscales et de l'incidence nette des montants non déductibles et non imposables.

Le montant net des impôts sur le bénéfice payés s'est établi à 100 \$ au premier trimestre (100 \$ en 2009).

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars, sauf indication contraire)

	2010 (12 semaines)	2009 (12 semaines)
Bénéfice net (en millions de dollars)	137 \$	109 \$
Dividendes sur les titres de capitaux propres (en millions de dollars)	3	3
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice dilué par action (en millions de dollars)	140	112
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	276,2	274,2
Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)	0,5	-
Effet dilutif des titres de capitaux propres (en millions)	6,2	7,6
Effet dilutif du régime de réinvestissement des dividendes (en millions)	0,5	-
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,9	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul du bénéfice dilué par action ordinaire (en millions)	284,3	281,8
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,50 \$	0,40 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,49 \$	0,40 \$

Les options sur actions en cours dont le prix d'exercice était supérieur au cours des actions ordinaires de la société à la fin du premier trimestre n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Par conséquent, au premier trimestre de 2010, 2 835 620 options sur actions (4 581 412 options sur actions en 2009), comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 52,99 \$ l'action ordinaire (52,69 \$ l'action ordinaire en 2009), ont été exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit présente les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	Au 27 mars 2010	Au 28 mars 2009	Au 2 janvier 2010
Trésorerie	74 \$	38 \$	219 \$
Équivalents de trésorerie - placements à court terme échéant à 90 jours ou moins			
Dépôts à terme bancaires	367	-	385
Bons du Trésor	282	156	168
Titres de créance du gouvernement	92	82	40
Papier commercial de sociétés	113	162	181
Trésorerie et équivalents de trésorerie	928 \$	438 \$	993 \$

Au premier trimestre de 2010, la société a constaté une perte de change non réalisée de 25 \$ (gain de 29 \$ en 2009) par suite de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie libellés en dollars américains, dont une perte de 11 \$ (gain de 14 \$ en 2009) avait trait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. La perte (le gain en 2009) découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie a été en partie contrebalancée par la constatation dans le bénéfice d'exploitation et les autres éléments du résultat étendu d'un gain de change non réalisé de 25 \$ (perte de 28 \$ en 2009) sur les swaps de devises.

Note 8. Débiteurs

Le tableau qui suit présente les composantes des débiteurs.

(en millions de dollars)	Au 27 mars 2010	Au 28 mars 2009	Au 2 janvier 2010
Créances sur cartes de crédit	1 901 \$	1 974 \$	2 128 \$
Montant titrisé	(1 635)	(1 775)	(1 725)
Créances sur cartes de crédit, montant net	266	199	403
Autres débiteurs	412	421	371
Débiteurs	678 \$	620 \$	774 \$

Créances sur cartes de crédit La Banque *le Choix du Président* (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, procède à l'occasion à la titrisation de certaines créances sur cartes de crédit en les vendant à des fiducies indépendantes qui émettent des titres portant intérêt. Au cours du premier trimestre de 2010, la Banque PC a racheté de la fiducie indépendante une coparticipation de 90 \$ (néant en 2009) dans les créances titrisées. Une tranche des créances titrisées détenues dans la facilité liée à la fiducie indépendante a été renouvelée pour une période de 364 jours au troisième trimestre de 2009. Le recours des fiducies indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limite à la garantie excédentaire de la part de la Banque PC et à une lettre de garantie qui vise une tranche de 103 \$ (116 \$ au 28 mars 2009; 116 \$ au 2 janvier 2010) du montant titrisé.

Autres débiteurs Les autres débiteurs se composent essentiellement de créances de franchisés indépendants, de magasins associés et de comptes indépendants.

Note 9. Stocks

La société a comptabilisé une charge de 9 \$ (11 \$ au 28 mars 2009) correspondant à la dévaluation des stocks comptabilisés au 27 mars 2010, afin de les ramener à la valeur de réalisation nette.

Note 10. Avantages sociaux futurs

Le coût total net des régimes d'avantages sociaux de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 45 \$ au premier trimestre (44 \$ en 2009). Le coût total net des régimes d'avantages sociaux comprend les coûts liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux autres régimes d'avantages, aux régimes de retraite à cotisations déterminées et aux régimes de retraite interentreprises de la société.

Note 11. Dette à long terme

Au 27 mars 2010, des billets à taux fixe d'un montant de 308 \$ (300 \$ US) ont été inscrits dans la dette à long terme au bilan consolidé.

Au premier trimestre de 2009, le billet à moyen terme à 5,75 % de 125 \$ exigible le 22 janvier 2009 est arrivé à échéance et a été remboursé.

Note 12. Capital-actions (en dollars, sauf indication contraire)

À la fin du premier trimestre de 2010, le capital-actions en cours de la société se composait d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires était autorisé, et 276 188 258 actions ordinaires (274 173 564 actions ordinaires au 28 mars 2009; 276 188 258 actions ordinaires au 2 janvier 2010) étaient émises et en circulation.

Dividendes Au cours du premier trimestre de 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,21 \$ par action ordinaire (0,21 \$ en 2009), dont la date de paiement est le 1^{er} avril 2010. De plus, au cours du premier trimestre de 2010, la société a déclaré un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A (0,37 \$ en 2009), dont la date de paiement est le 30 avril 2010. Aux fins de la présentation des états financiers, les dividendes de 3 millions de dollars sur les actions privilégiées de deuxième rang (3 millions de dollars en 2009) sont inclus dans le poste « Intérêts débiteurs et autres frais de financement » de l'état consolidé des résultats (voir la note 4). Après la fin du premier trimestre, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2010, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 juillet 2010.

Régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») Après le premier trimestre de 2010, la société a émis, aux termes du RRD, 1 120 453 actions ordinaires sur le capital autorisé (aucune action en 2009) à un prix représentant un escompte de 3 % par rapport au cours du marché, ce qui a donné lieu à une augmentation de 41 \$ du capital-actions ordinaire (néant en 2009).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au premier trimestre de 2010, la société n'a racheté aucune action aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Après le premier trimestre de 2010, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto, d'un nombre maximal de 13 865 435 de ses actions ordinaires, ou la conclusion de dérivés de capitaux propres à cette fin, ce qui représente environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours au moment de l'acquisition.

Note 13. Rémunération à base d'actions (en dollars, sauf indication contraire)

Le coût net de la rémunération à base d'actions de la société constaté dans le bénéfice d'exploitation à l'égard de ses régimes d'options sur actions et d'unités d'actions restreintes, y compris les contrats à terme sur capitaux propres de Glenhuron Bank Limited's (« Glenhuron »), se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	27 mars 2010 (12 semaines)	28 mars 2009 (12 semaines)
Charge (produit) découlant du régime d'options sur actions	13 \$	(1)\$
(Gain) perte sur les contrats à terme sur capitaux propres	(6)	19
Charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes	2	1
Coût net de la rémunération à base d'actions	9 \$	19 \$

Régime d'options sur actions L'activité du régime d'options sur actions de la société se résume comme suit :

	27 mars 2010 (12 semaines)	28 mars 2009 (12 semaines)
Nombre d'options		
Options en cours au début de la période	9 207 816	7 892 660
Attribuées	2 478 570	2 640 846
Exercées	(299 780)	(9 652)
Frappées d'extinction/annulées	(1 551 343)	(324 600)
Options en cours à la fin de la période	9 835 263	10 199 254
Somme payée au titre de la plus-value d'actions (en millions de dollars)	2 \$	– \$

Les options sur actions attribuées au cours du premier trimestre de 2010 comportaient un prix d'exercice de 36,35 \$ (30,99 \$ en 2009).

À la fin du premier trimestre de 2010, les options sur actions en cours représentaient environ 3,6 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société (3,7% en 2009), ce qui était conforme à la politique de la société voulant que ce pourcentage ne dépasse pas 5 %. Le prix des actions ordinaires de la société à la fin du premier trimestre s'établissait à 38,23 \$ (31,12 \$ en 2009).

Contrats à terme sur capitaux propres Au 27 mars 2010, Glenhuron avait des contrats à terme sur capitaux propres visant l'achat de 1,5 million d'actions ordinaires de la société (4,8 millions au 28 mars 2009; 1,5 million au 2 janvier 2010) à un prix moyen à terme de 66,58 \$ (54,73 \$ au 28 mars 2009; 66,25 \$ au 2 janvier 2010), ce qui comprend des intérêts débiteurs de 10,36 \$ par action ordinaire (9,86 \$ au 28 mars 2009; 10,03 \$ au 2 janvier 2010). Au 27 mars 2010, des intérêts et une perte de marché non réalisée de 42 millions de dollars (113 millions de dollars au 28 mars 2009; 48 millions de dollars au 2 janvier 2010) ont été inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Régime d'unités d'actions restreintes (« UAR ») L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

	27 mars 2010 (12 semaines)	28 mars 2009 (12 semaines)
Nombre d'attributions		
UAR au début de la période	973 351	829 399
Attribuées	371 256	425 093
Annulées	(83 005)	(18 022)
Réglées contre espèces	(163 692)	(182 314)
UAR à la fin de la période	1 097 910	1 054 156
UAR réglées contre espèces (en millions de dollars)	6 \$	6 \$

Note 14. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau qui suit donne de plus amples renseignements sur le cumul des autres éléments du résultat étendu :

	Périodes de 12 semaines terminées les					
	27 mars 2010			28 mars 2009		
(en millions de dollars)	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total	Couvertures de flux de trésorerie	Actifs disponibles à la vente	Total
Solde au début de la période	22 \$	(5)\$	17 \$	14 \$	16 \$	30 \$
Effet cumulatif de la mise en application des nouvelles normes comptables [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouverts de néant (1 \$ en 2009)] (note 2)	-	-	-	(2)	-	(2)
(Perte nette) gain net non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant (néant en 2009)]	-	(4)	(4)	-	7	7
Reclassement de la perte nette (du gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente [déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant (néant en 2009)]	-	4	4	-	(14)	(14)
Perte nette sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouverts de 1 \$ (des impôts sur le bénéfice de 1 \$ en 2009)]	(2)	-	(2)	(3)	-	(3)
Reclassement (du gain net) de la perte nette sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie [déduction faite des impôts sur le bénéfice recouverts de 1 \$ (des impôts sur le bénéfice de 3 \$ en 2009)]	(3)	-	(3)	5	-	5
Solde à la fin de la période	17 \$	(5)\$	12 \$	14 \$	9 \$	23 \$

Note 15. Éventualités, engagements et garanties

Garanties – Fiducies de financement indépendantes Certains franchisés indépendants de la société obtiennent du financement par l'entremise d'une structure de fiducies indépendantes mises sur pied pour consentir des prêts aux franchisés indépendants afin qu'ils puissent acheter plus facilement des stocks et des immobilisations, principalement du matériel et des équipements. Une grande banque à charte canadienne gère ces fiducies.

Le montant brut du capital des prêts aux franchisés indépendants au 27 mars 2010 était de 395 \$ (383 \$ au 28 mars 2009; 390 \$ au 2 janvier 2010), dont 183 \$ (153 \$ au 28 mars 2009; 163 \$ au 2 janvier 2010) représentant des prêts exigibles des EDDV consolidées par la société. La société a convenu d'accorder, d'après une formule, des rehaussements de crédit, sous forme d'une lettre de garantie en faveur de la structure de financement correspondant à environ 15 % (15 % au 28 mars 2009; 15 % au 2 janvier 2010) du montant total du capital des prêts en cours, quel que soit le moment, ce qui correspondait à 66 \$ au 27 mars 2010 (66 \$ au 28 mars 2009; 66 \$ au 2 janvier 2010). Aucun montant n'a été tiré sur la lettre de garantie.

Le 30 avril 2010, la structure de financement a obtenu, de la part du consortium de tiers prêteurs existant, un engagement visant le renouvellement et la prorogation de la facilité de crédit engagée renouvelable de 475 \$ pour une période de 364 jours, avec prise d'effet le 3 mai 2010. Les modalités demeureront essentiellement les mêmes. La structure de financement nécessite un examen supplémentaire afin de déterminer si des conséquences découlent de la consolidation des EDDV.

Lettres de garantie D'importantes banques canadiennes ont émis des lettres de garantie en faveur de fiducies de financement indépendantes relativement au programme de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. Ces lettres de garantie peuvent être utilisées en cas de forte baisse des rentrées de fonds provenant des créances sur cartes de crédit titrisées ou de la valeur de celles-ci. La société a accepté de rembourser aux banques émettrices tout montant tiré sur les lettres de garantie. Le passif éventuel brut total aux termes de ces ententes, qui représente 9 % (9 % au 28 mars 2009; 9 % au 2 janvier 2010) d'une tranche des créances sur cartes de crédit titrisées, est d'environ 103 \$ (116 \$ au 28 mars 2009; 116 \$ au 2 janvier 2010) (voir la note 8).

Poursuites La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces poursuites et réclamations demeure incertaine. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations, prises individuellement ou collectivement, auront une incidence importante sur ses activités.

Note 16. Événement postérieur à la date du bilan

Le 22 avril 2010, la société a annoncé que des changements seraient apportés à son réseau de distribution. Une charge d'environ 30 \$ à 40 \$ devrait être engagée dans le cadre de la fermeture d'une installation.

Tableau de la couverture par le bénéfice aux fins des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Le tableau qui suit présente le ratio de la couverture par le bénéfice de la société, mis à jour pour la période de 52 semaines terminée le 27 mars 2010 relativement au prospectus préalable de base simplifié de la société daté du 5 juin 2008.

Ratio de couverture par le bénéfice des obligations au titre de la dette à long terme et des titres de capitaux propres ¹	4,12 fois
--	-----------

Le ratio de couverture par le bénéfice au titre de la dette à long terme (y compris la tranche à moins d'un an) et des titres de capitaux propres correspond au bénéfice net avant les intérêts sur la dette à long terme, les dividendes sur les titres de capitaux propres, les impôts sur le bénéfice et la participation ne donnant pas le contrôle, divisé par les intérêts sur la dette à long terme et les dividendes sur les titres de capitaux propres, tel qu'il est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société pour la période à l'étude.

¹ Les actions privilégiées sont classées comme des titres de capitaux propres et sont présentées à titre de passif dans le bilan consolidé

Profil de la société

Filiale de George Weston limitée, Les Compagnies Loblaw limitée est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus grands distributeurs de marchandise générale, de produits pharmaceutiques et de produits et services financiers. Loblaw demeure l'un des plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 138 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans ses quelque 1 000 magasins détenus par la société, affiliés et franchisés partout au pays. De par la diversité des bannières qui forment son portefeuille, Loblaw cherche à procurer aux consommateurs canadiens une gamme de produits et de services à la fois étendue, croissante et populaire, qui répond aux besoins des ménages au quotidien. Loblaw est réputée pour la qualité, l'innovation et le prix avantageux des produits d'alimentation qu'elle offre aux consommateurs. De toutes les chaînes d'alimentation au Canada, elle est celle qui propose le programme de marques contrôlées le plus étoffé, y compris les marques *le Choix du Président*, *sans nom* et *Joe Style frais*. De plus, la société offre aux consommateurs les Services financiers *le Choix du Président* ainsi que le programme de fidélisation des points *PC* par l'intermédiaire de ses filiales.

La société s'est donné pour mission d'être le meilleur détaillant de produits alimentaires, de produits de santé et d'articles pour la maison au Canada en allant au-delà des attentes de la clientèle grâce à une offre de produits novateurs à très bons prix. Elle a mis en œuvre un programme de transformation il y a trois ans afin de s'acquitter de sa mission en devenant une entreprise centralisée où le marketing joue un rôle de premier plan et qui est axée sur sa clientèle, la valeur, des produits novateurs et ses magasins tout en tirant parti de l'étendue de ses actifs pour assurer sa croissance et sa rentabilité.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs

Computershare Inc.
100 University Avenue
Toronto, Canada
M5J 2Y1

Tél.: 416-263-9200

Tél. sans frais : 1-800-564-6253

Télec.: 416-263-9394

Télec. sans frais : 1-888-453-0330

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Kim Lee, directrice principale, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à investor@loblaw.ca.

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque *PC*, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société (www.loblaw.ca).

Régime de réinvestissement des dividendes

Les Compagnies Loblaw limitée offre un régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD ») qui permet aux porteurs d'actions ordinaires admissibles de réinvestir automatiquement leurs dividendes trimestriels réguliers en actions ordinaires additionnelles de la société.

Le texte intégral du RRD ainsi que le formulaire de demande d'adhésion se trouvent sur le site Web de la Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts de la société, au www.computershare.com/loblaw.

Les actionnaires souhaitant participer au RRD doivent obtenir et signer un formulaire de demande d'adhésion, puis le retourner à l'agent des transferts de la société à l'adresse qui suit, et ce, avant la clôture des registres pour le deuxième trimestre de 2010, soit à la fermeture des bureaux le 10 juin 2010.

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 9^e étage
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1
1-800-564-6253

Les actionnaires réels qui détiennent leurs actions par l'entremise d'un intermédiaire, comme un courtier ou une maison de courtage, et qui souhaitent participer au RRD devraient communiquer avec leur intermédiaire pour s'informer des modalités d'adhésion.

Avant de souscrire au régime, les actionnaires sont priés de lire le texte intégral du RRD et de s'informer auprès de leurs conseillers des conséquences fiscales éventuelles. À l'heure actuelle, seuls les résidents canadiens sont admissibles au régime.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires de 2010 de Les Compagnies Loblaw limitée aura lieu le mercredi 5 mai 2010 à 11 h (HAE) au Palais des congrès du Toronto métropolitain, Édifice Sud, Salle 701, 222, boulevard Bremner, Toronto (Ontario) Canada.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833, code d'accès 65621057. Pour accéder à la webémission, veuillez consulter la rubrique « Investir » du site www.loblaw.ca. Préinscription possible.

This report is available in English.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence, ainsi qu'une webémission le 4 mai 2010, à 11 h (HAE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833, code d'accès 65611091. Pour accéder à la webémission, veuillez consulter la rubrique « Investir » du site www.loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements se trouvent sur le site Web de Les Companies Loblaw limitée au www.loblaw.ca.

Ce rapport a été imprimé au Canada sur du papier recyclé.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Loblaw

COMPANIES LIMITED
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

Gérer les activités à court terme
tout en bâtissant pour l'avenir



This report is available in English.